

MISE EN ŒUVRE FILTRE BIOMERIS

Une étude de sol doit être réalisée afin d'évaluer les contraintes liées à la nature du sol.

Avant l'installation, les points suivants doivent être impérativement vérifiés :

- La nature du terrain,
- Si nappe phréatique, la hauteur et la capacité de drainage du sol,
- Les charges devant être supportées par la cuve (par exemple : passage voitures),
- Lors de l'implantation de la cuve à proximité d'un arbre existant ou d'une plantation en prévision, veillez à respecter une distance d'au moins 3 mètres.

1) Faire la fouille :

Creuser un trou suffisamment grand pour recevoir les cuves, sans permettre leur contact avec les parois de la fouille.

Prévoir 20 à 30 cm de remblai latéral. La distance minimale conseillée entre la fosse et le filtre est de 0,60 m.

Dans les configurations 8 à 20 EH, la distance minimale conseillée entre filtres est de 0,50 m.

Le remblai maximal sur le filtre est de 50 cm. Stabiliser le fond de la fouille.

Disposer au fond, un lit de sable ou scorie de 10 cm d'épaisseur ou réaliser une semelle en béton si le sol n'est pas assez résistant ou stable.

2) Lit de pose :

Sur un sol porteur, mettre en place votre lit de pose en scorie OU sable compacté parfaitement de niveau (minimum 10cm).

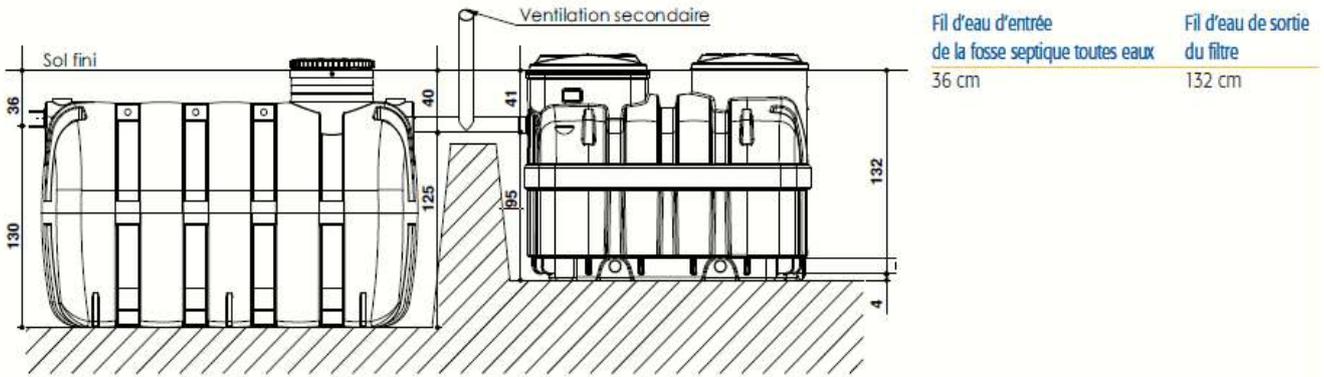
Dans le cas d'un sol instable, couler une dalle béton de 15/20 cm sous la cuve.



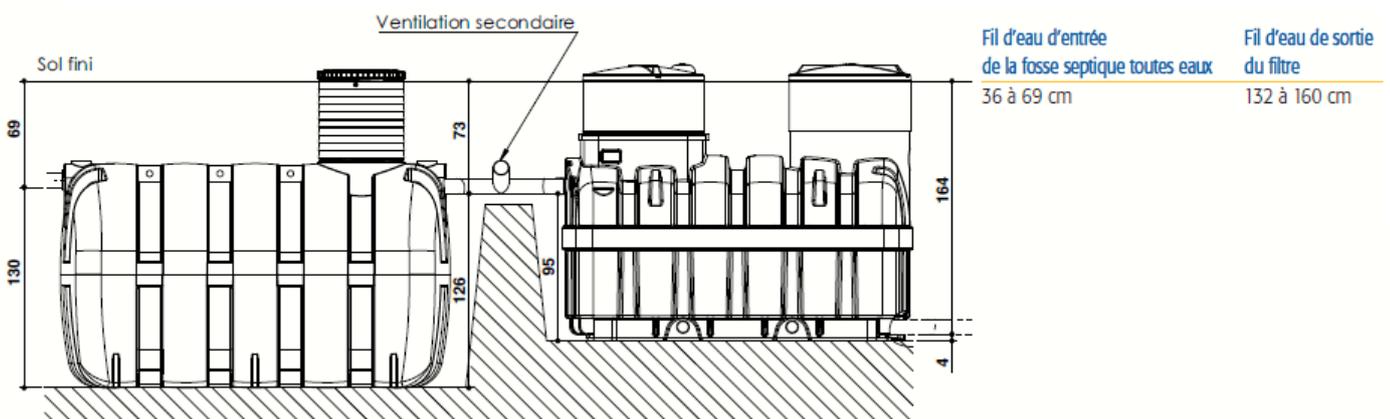
3) Installation de la fosse et du Bioméris :

Installer les cuves au fond de la fouille et parfaitement de niveau. Les centrer par rapport à la fouille. Attention au sens de pose, respecter le sens de circulation des effluents, l'entrée et la sortie sont marquées respectivement d'un E et d'un S.

Cotes d'installation SANS REHAUSSE sur le filtre* (exemple avec la fosse FAN)



Cotes d'installation AVEC REHAUSSE sur le filtre* (exemple avec la fosse FAN)



* Une seule rehausse de hauteur 200 ou 330 mm est autorisée sur chaque tampon de visite du filtre.

4) Mise en eau de la fosse, du Bioméris et remblaiement :

Remblayer autour de la cuve sur le 200 mm latéraux avec du sable, de la scorie tout en remplissant la fosse toutes eaux en eau claire pour équilibrer les pressions. Ce remblaiement latéral doit être effectué symétriquement par couches successives ; en cas d'utilisation de sable, tasser par arrosage.

Le compactage avec un engin mécanique est à proscrire.

Dans le cas de sols difficiles (exemple : sol imperméable, argileux...), le remblayage doit être réalisé avec du sable stabilisé ou scorie (dosé à 200 kg de ciment sec/m³ de sable/scorie).

Des drains de fond de fouille peuvent s'avérer utiles dans certaines configurations.

Deux possibilités pour le remblaiement final :

- Assurer la finition autour de la cuve avec le même matériau que le remblai ;
- Assurer la finition avec de la terre végétale sur au moins 20 cm d'épaisseur.

S'assurer que la fouille ne recevra pas des eaux de ruissellements des surfaces périphériques.

Finir le remblaiement autour de la fosse toutes eaux et du filtre jusqu'au niveau du terrain fini. Tous les couvercles doivent rester accessibles. Les eaux de surface ne doivent ni stagner ni pénétrer dans les cuves et doivent pouvoir s'évacuer naturellement.

Le remblai maximal sur le Bioméris est de 50 cm.

Dans ce cas, utiliser les réhausses adaptées qui existent en hauteur 200 ou 330 mm.

En présence de pompe(s) intégrée(s) au(x) filtre(s) ou d'un poste de relevage en aval, prévoir une tranchée pour le passage du câble électrique et du câble alarme avec gaine de protection et filet.

Faire la mise en eau finale de la fosse septique toutes eaux :

- Finir de la remplir en eau de ville. Le niveau est atteint lorsque l'eau arrive dans l'auget du filtre.

5) Installation des ventilations :

Connecter les entrées et sorties venant de votre regard en amont de la fosse et réalisez vos ventilations primaires avec chapeau de ventilation (raccordé sur le PVC d'entrée de la fosse avec un Y DN100mm) et secondaire extracteur d'air statique ou éolien (raccordé sur le tuyau de sortie en DN100mm) suivant prescriptions du DTU64 (en aucun cas vous ne devez connecter la primaire et la secondaire ensemble).

Conditions de pose particulières :

Passage de véhicules :

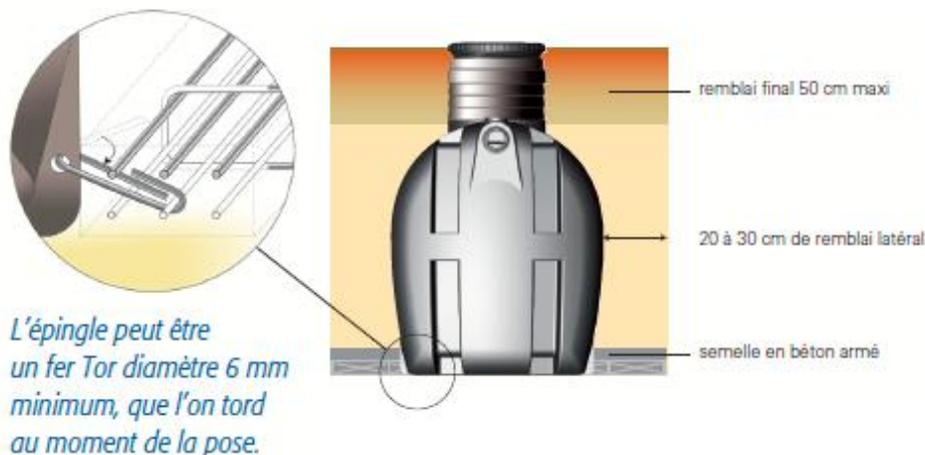
Interdire tout passage de véhicule et stationnement de charges lourdes sur les cuves ; sinon, une dalle pour répartir les efforts est nécessaire. Son épaisseur et son ferrailage sont fonction de la charge roulante et doivent être dimensionnées par un bureau d'études compétent. Cette dalle déborde des bords de fouille et repose sur le terrain naturel non remanié porteur.

La dalle ne devra en aucun cas être en contact avec les cuves.

Pose en nappe phréatique :

En premier lieu rabattre la nappe. Avant de poser les cuves, disposer au fond de l'excavation un polyane sur toute la surface. Les cuves et les parois de l'excavation servent de coffrage. Mettre en place le ferrailage. Accrocher celui-ci, à l'aide d'épingles, à chaque anneau d'ancrage des cuves. Couler le béton directement sur le polyane. Le volume de béton est fonction du calcul de la poussée d'Archimède.

Les cuves ne doivent pas être installées si le niveau de la nappe peut être supérieur au fil d'eau d'entrée du filtre..



Pour le filtre, insérer 1 ou 2 fers à béton diamètre 16 mm avant sa mise en fouille.

Avant de couler le béton périphérique, couler du béton liquide directement par le tube central depuis le dessus du filtre.

Après environ 8 seaux de 10 litres, le béton ressort au niveau des 4 sorties latérales en bas du filtre. Finir de remplir le tube avec 1 à 2 seaux sans vibrer.



Pose en pente ou talus :

Pour l'implantation de la cuve sur une pente supérieure à 2 % sur 5 m autour de la cuve, il est impératif de prévoir un mur de soutènement à 1 m minimum en amont de la cuve. Le mur devra dépasser de 50 cm sous la cuve et de chaque cotés.

La pression exercée par la terre ou par les écoulements d'eau à cet endroit peut endommager la cuve.

6) Mise en service :

Le filtre compact Biomeris ne peut être utilisé qu'après sa mise en service par le poseur professionnel et compétent.

Il n'y a aucun réglage à effectuer sur le filtre compact Biomeris. Ils sont réalisés en usine.

Pour effectuer la mise en service, contrôler que les points suivants sont réalisés :

- récupérer le guide d'utilisation mis à disposition dans l'auge ;
- le milieu filtrant est bien réparti sous les tuyaux de distribution ;
- l'auge bascule bien et les rampes de distribution sont bien alimentées (après 2 à 3 basculements).
- la fosse toutes eaux est mise en eau jusqu'au fil d'eau de sortie (injecter de l'eau au niveau de la maison et vérifier qu'elle s'évacue bien et qu'elle se déverse dans l'auge basculeur) ;
- le dispositif n'est pas installé dans une zone sujette à la stagnation d'eaux de pluie et de ruissellement ;
- remettre au particulier le guide d'utilisation en lui précisant notamment qu'il doit renseigner le carnet d'entretien en fin de document pour le bon suivi de son installation ;

